

L'ALLOCATION UNIVERSELLE : QUEL DÉBAT ?

Par Jean Blairon

Le thème de l'allocation universelle est de plus en plus souvent présenté comme **incontournable** ; la dernière livraison du *Monde Diplomatique* y consacre une page entière, sous ce titre : « Une utopie dans la lessiveuse de la présidentielle : Revenu garanti, l'invité-surprise ». L'article de Mona Chollet présente « l'instauration d'un revenu universel » comme « la mesure-phare » du candidat Hamon ; son texte se termine par cet envoi : « Reste à voir si cette campagne changera la donne. Et si Moulier Boutang a raison d'affirmer que désormais cette question « *ne quittera plus le débat politique* ». »¹

Le « changement » qu'entraînerait une telle mesure est de surcroît souvent présenté comme **irrévocable** : il serait un avenir impératif par rapport à un passé dépassé.

Chez nous, le magazine *Le Vif*, ouvre son numéro spécial « rétrospective 2016 » avec une interview de Philippe Van Parijs « Le miracle permanent » ; l'auteur est présenté comme « le chantre de l'allocation universelle ». A la question « L'allocation universelle peut-elle être aussi une arme contre le populisme ? », le spécialiste répond :

« A entendre Beppe Grillo (...) plaider sur les places publiques pour un *reddito di cittadinanza universale*, elle peut être tout autant une arme aux mains des populistes. Pour moi, en tout cas, elle est, même à un niveau modeste, un instrument essentiel pour assurer la sécurité économique au XXI^{ème} siècle, pas seulement en assurant à chacun, individuellement, un socle de revenu protégé contre tous les aléas de l'existence professionnelle et privée, mais encore plus en facilitant un va-et-vient beaucoup plus fluide, tout au long de la vie, entre emploi, formation et activité bénévole, en particulier familiale. Or, l'insécurité socio-économique est un des facteurs les plus puissants de la montée des populismes. **Il est grand temps que la gauche cesse de se recroqueviller sur des remèdes du XX^{ème} siècle** et s'empare d'une version progressiste de l'allocation universelle pour en faire un **élément central** de sa **vision d'avenir**. **Les plus éclairés** en son sein commencent à le faire. »²

Ce raisonnement est un peu court :

1. L'allocation universelle peut être une arme aux mains des populistes.
2. Cela étant, il faut en construire une version progressiste
3. puisque la vision d'avenir de la gauche en dépend.

Nous ne sommes pas loin de la preuve par la thèse : ne faudrait-il pas précisément **prouver** que l'avenir de la gauche dépend de cette mesure, plutôt qu'invoquer cette dépendance comme justification de la mesure proposée...

Nous sommes ainsi plongés dans un débat d'emblée biaisé, puisque les proposants disqualifient ceux

1 M. Chollet, « Revenu garanti, l'invité-surprise », *Le Monde Diplomatique*, mars 2007, p. 6. Cette analyse a été écrite à la fin du mois de mars.

2 *Le Vif/L'express*, hebdomadaire du 23 décembre 2016, p. 11.

que l'idée ne convainc pas en les décrivant, somme toute, comme archaïques.

Aussi, les « chantres » de l'idée se montrent-ils souvent trop empressés d'attirer chacun dans un débat sans même prendre le temps de questionner les questions.

SE CONSTRUIRE UNE VISION CRITIQUE

Questionner la question semble pourtant des plus nécessaire.

Par exemple, nous pensons que la question de la visée de la mesure proposée est centrale.

Trop souvent, en effet, nous nous trouvons face à la proposition d'un **moyen** faiblement relié à une **fin** qui lui donnerait **sens**.

Ainsi P. Van Parijs trouve à l'« allocation universelle » une vertu essentielle de fluidité :

« Pour moi, en tout cas, elle est, même à un niveau modeste, un instrument essentiel pour assurer la sécurité économique au XXI^{ème} siècle, **pas seulement** en assurant à chacun, individuellement, un socle de revenu protégé contre tous les aléas de l'existence professionnelle et privée, **mais encore plus en facilitant un va-et-vient beaucoup plus fluide, tout au long de la vie, entre emploi, formation et activité bénévole, en particulier familiale.**

N'est-il pas utile dans ce contexte de rappeler que c'était précisément cette visée que devait poursuivre l'Etat Social Actif proposé par le Ministre Vandebroucke ?

Celui-ci évoquait déjà « la participation à la société dans le sens large, plutôt que (...) la participation au marché du travail formel. » Les exemples qu'il donnait sont exactement les mêmes : « prodiguer des soins à un ami ou à un membre de la famille, un engagement social ou culturel volontaire, le temps consacré à une formation... ; »³

Or on sait que loin de favoriser une telle fluidité, la politique « modernisatrice » de l'Etat Social Actif, a surtout abouti à priver de protections et de ressources une série de citoyens⁴ : l'Etat ne s'est pas activé pour le respect des droits fondamentaux de ceux-ci ; il a reporté sur eux l'obligation de l'action et s'est permis de sanctionner tous ceux qui n'agissaient pas de la manière que les bureaucraties leur imposaient.

Le fait qu'une « modernisation » de l'aide sociale puisse aboutir, bien trop souvent, à moins de droits ; qu'elle puisse constituer, dans les faits et non dans l'ordre du discours, un pas de plus dans la déconstruction de la solidarité et l'abandon de la lutte contre les inégalités nous pousse à dire qu'il est urgent d'identifier une série de questions préalables à tout débat sur une « modernisation de l'aide » ou sur des « remèdes ».

A QUEL PROBLÈME ENTEND-ON APPORTER UNE RÉPONSE ?

Un débat sur une mesure qui risque si facilement de se « retourner » en son contraire se doit selon nous commencer par une réflexion critique sur la visée poursuivie.

Il nous semble en effet que les promoteurs devraient clarifier ce à quoi ils entendent concourir réellement.

3 F. Vandebroucke, « L'Etat Social Actif : une ambition européenne », discours de Den Uyl, 1999.

4 Cf. par exemple www.lesoir.be/1461849/article/economie/2017-03-16/37000-personnes-exclues-des-allocations-d-insertion-en-deux-ans.

Par exemple, veut-on :

- Améliorer le niveau de rencontre des droits fondamentaux, en rendant l'aide sociale à nouveau individualisée et inconditionnelle ?
- Offrir à tous, quelle que soit la situation rencontrée, un revenu décent réellement suffisant pour vivre dans ce pays ?
- Favoriser les transitions entre deux activités professionnelles, compte tenu de la mobilité de plus en plus imposée à tous (délocalisation, fermeture, transformation....) ⁵?
- Offrir à tous un droit qui est aujourd'hui réservé : par exemple, le « congé de perfectionnement », qui permet aux enseignants universitaires de « lire, réfléchir, voyager », comme nous le formulait récemment l'un d'entre eux ? Bénéficier d'un temps libéré d'une programmation extérieure, à l'instar des rentiers ?

On observera que dans les deux premiers cas, il n'y a aucune raison de raisonner de façon semblable pour tous ; que dans le troisième, la permanence du revenu ne s'impose pas d'office ; que dans le quatrième, il n'y a aucune raison d'accorder à certains... ce qu'ils ont déjà.

QUI DEMANDE ?

Sauf méconnaissance de notre part, nous trouvons peu de « proposant » qui ont besoin de ce qu'ils imaginent pour les autres.

Décider du bien pour autrui alors qu'on est dans la situation inverse de ceux pour qui (parfois : à la place de qui) on réfléchit interpelle.

Lorsqu'on se fait le porte-parole politique d'un groupe dont on veut améliorer l'existence, il convient de ne pas partir d'une idée abstraite, universelle de surcroît, mais de la situation intolérable de ceux dont on ne partage pas la condition, en disant comment on a essayé de la comprendre et en expliquant à tout le moins ce qu'on pense en avoir compris.

La « modernisation » d'un système, est un argument non seulement insuffisant, mais dangereux, puisqu'il parle le plus souvent dans les termes du progrès des régressions et des aggravations.

Si l'on entend « anticiper des évolutions », par exemple, il s'agit de déplier les hypothèses que l'on pense avoir fondées en raison et d'apporter les arguments qui les confirment.

Par exemple, l'hypothèse de la « fin du travail » qui serait causée par l'entrée dans « l'ère numérique » et la perte massive d'emplois ne paraît pas si fondée quand on l'examine de près.

Jean Gadrey, par exemple, démontre qu'une telle hypothèse est fondée sur au moins trois biais⁶.

5 Comme dans l'expérience dite finlandaise, dont Jean Gadrey montre qu'elle n'a rien à voir avec un « revenu universel » : « La première est que l'expérience finlandaise porte avant tout sur 2000 chômeurs tirés au sort parmi les chômeurs allocataires de l'équivalent finlandais de l'ASS (allocation de solidarité spécifique). On leur versera 560 euros par mois pendant deux ans (vu les écarts de prix entre la France et la Finlande, c'est proche du RSA français), qu'ils retrouvent ou non du travail, et on observera leurs comportements sous l'angle des incitations à la reprise d'emploi. Car tel est le grand objectif de l'expérience : voir si cette allocation incite ou non les chômeurs bénéficiaires à reprendre un emploi, dans ce pays où le taux de chômage est élevé, proche du nôtre. Enfin, selon le site du MFRB (mouvement français pour le revenu de base), « le taux d'emploi parmi les bénéficiaires d'un revenu de base sera analysé en comparaison avec un groupe d'individus également observé qui, lui, continuera de percevoir les allocations chômage traditionnelles. », <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2017/01/07/ce-que-la-finlande-va-experimenter-n%E2%80%99a-rien-a-voir-avec-le-revenu-universel/>.

6 <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2017/01/08/l%E2%80%99hypothese-de-%C2%AB-la-fin-du-travail-%C2%BB-qui-fonde-le-projet-de-revenu-universel-de-benoit-hamon-est-tres-contestable/>.

Le troisième est directement lié à notre question : « qui demande ? » :

« Troisième et dernier biais, le plus important. Ces prospectivistes font comme si le potentiel « révolutionnaire » qu'ils attribuent aux nouvelles technologies n'allait pas se heurter à des freins de toute sorte : freins humains du côté des travailleurs, des consommateurs ou des citoyens, freins économiques (le coût et la rentabilité des investissements dans les machines nouvelles), freins ou contraintes écologiques.

Voici juste un exemple (d'autres sont explicités dans mes billets sur le sujet). Il concerne les perspectives de la « silver économie » dans sa version techniciste à la Montebourg. J'y ai consacré un billet d'humour caustique en décembre 2013, « La silver economy, ou comment les vieux vont sauver la croissance » où j'écrivais : « Ces gens-là ont-ils jamais passé quelques heures avec de vrais retraité-e-s et personnes âgées pour tenter de comprendre ce qu'ils et elles attendent d'une vie digne et heureuse à la retraite et au grand âge, ou avec des associations d'aide à domicile et de gestion de lieux de vie dans une philosophie d'accompagnement humain et pas d'abord d'équipement techno ?... Dans ce domaine comme dans d'autres, des « low tech » et du temps de « care » seraient humainement bien supérieurs aux High Tech à la Montebourg, que je cite : « téléassistance active ou passive, géoassistance, vidéovigilance, télémédecine, chemin lumineux... ». Et cela créerait beaucoup d'emplois utiles et ayant du sens. »

Ajoutons aussi que faire des propositions politiques en référence au caractère « inéluctable » de changements, c'est entrer dans le discours dominant de l'adaptation nécessaire. En suivant Luc Boltanski, on pourrait définir ainsi l'idéologie dominante contemporaine : « on n'a le choix que de ne pas choisir et d'anticiper les changements sur lesquels on a décidé de ne pas essayer d'avoir prise. »

POURQUOI NE PAS AVOIR COMMENCÉ « POUR VOIR » ?

Nous aimerions faire remarquer, à ce stade de notre questionnement, que l'on pourrait déjà agir aujourd'hui sur des conditions préalables à l'instauration d'un « revenu universel » ; l'on verrait ainsi quelle majorité pourrait se dégager pour porter des réformes liées à ce « changement ».

Par exemple, une taxation très significative des revenus du capital, qui est assurément une des conditions pour financer une telle mesure.

Par exemple, le démantèlement progressif des conditionnalités qui ont été introduites pour pouvoir « mériter » une aide sociale ; ou une avancée vers l'individualisation des droits.

Si on ne peut engranger politiquement aujourd'hui des résultats significatifs dans ces directions, comment imaginer que la « modernisation » envisagée pourra concourir à ces fins ?

Il faut en effet rappeler ici qu'introduire des mesures « égalitaires » (« universelles ») dans un contexte inégalitaire a toutes les chances de... renforcer les inégalités. Et ce point ne concerne pas que la dimension matérielle.

Si on avance en effet que l'allocation universelle permettra à chacune de « choisir » de travailler ou pas, par exemple, il faut encore que les conditions d'un vrai choix soient réunies : d'aucuns pourront certainement plus choisir que d'autres...

Mais lorsque ceux qui seront privés de leur droit fondamental au travail seront réputés « avoir choisi » « de ne pas travailler », on pourra très tranquillement leur rejeter toute la responsabilité de leur situation. Il faut craindre que ceux qui font ce genre de proposition ont tellement d'espaces de choix (cumuler ou ne pas cumuler, changer ou ne pas changer, démissionner pour se consacrer à autre chose...) qu'ils en arrivent à penser que c'est le cas de tous...

LES EFFETS QUE L'ON PROMET SONT-ILS ANCRÉS DANS UNE RÉALITÉ ?

On peut toujours, évidemment, faire de la politique-fiction.

Mais à tout le moins, ne se doit-on pas de réfléchir très sérieusement aux effets que l'on risque de produire pour les autres que soi ?

Les tendances lourdes que nous observons – augmentation de la pauvreté, multiplication des temps partiels imposés, des interims sans garantie, privation massive de travail, de droits, déstructuration du marché de l'emploi, tentatives répétées d'affaiblissement des forces collectives, notamment syndicales – constituent le contexte actuel dans lequel la « mesure » s'inscrirait. Toutes choses restant égales par ailleurs, quels seraient dès lors les effets produits par son introduction ?

Le véhicule qu'on met à flots, quelle que soit sa cargaison, a toutes les chances de suivre le sens du courant...

SUR QUELLE SCÈNE NOUS TROUVONS-NOUS RÉELLEMENT ?

Une dernière question s'impose.

Puisque nous avons affaire à une proposition des plus floue mais dont il « faut parler », n'est-ce pas l'agitation médiatique qui fonde surtout le caractère incontournable d'un débat qui serait créé par les médias pour les médias ?

On cherche en vain, en effet, pour l'instant, les forces sociales qui entendraient imposer cette question comme une question publique, de structure.

Il faut donc affronter la question de savoir quelle base politique porte ce genre de proposition et ne pas craindre de renverser la question : est-ce que cette proposition n'est pas une tentative pour réunir à soi une base sociale qu'on a perdue ou qu'on n'a jamais eue ?

Dans la livraison du *Monde diplomatique* d'où nous sommes partis, Bruno Amable, qui publie ces jours-ci avec S. Palombarini *L'illusion du bloc bourgeois. Alliances sociales et avenir du modèle français*⁷ pose ce constat à propos de la crise politique que traverse la France :

« Il existe cependant une manifestation de cette crise moins exubérante mais plus significative : l'impossibilité de trouver un équilibre qui associerait un projet de société, et en particulier un modèle économique et social, une coalition politique qui serait porteuse de ce projet et une base suffisamment large qui soutiendrait cette coalition. »⁸

C'est sur ce terrain nous semble-t-il que devraient se concentrer les réflexions, faute de quoi l'allocation universelle risque de servir des visées non dites, voire contraires à celles qui sont avancées ; pire, elle pourrait finalement être une « invention de laboratoire » produite par des économistes certes soucieux de se démarquer dans le champ de leur discipline mais à qui leur « créature » conceptuelle ne manquerait pas d'échapper très rapidement, provoquant des effets sociaux qui ne seraient observés que bien trop tard...



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « L'allocation universelle : quel débat ? », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, avril 2017, URL : www.intermag.be/595.

7 Aux éditions Raisons d'agir à Paris.

8 B. Amable, « Majorité sociale, minorité politique », *Le Monde Diplomatique*, mars 2017, p. 3.